

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1107

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Coopération européenne

Le mardi 25 août, au petit matin, une délégation de syndicalistes de la CFDT et du syndicat bulgare Pod Krepa, accompagnés par la députée Chantal Guittet, est allée à la rencontre d'un groupe de salariés bulgares, dans la région de Guingamp.



La coopération syndicale européenne

Recrutés par la société bulgare Vadi Job, ces salariés travaillaient pour l'entreprise Cheritel, spécialisée dans le conditionnement de légumes. «**Nous avons constaté qu'ils ne disposaient pas de contrats de travail et qu'ils vivent dans une grande angoisse**», ont indiqué les représentants syndicaux qui ont informé la direction du travail sur les conditions de vie de ces salariés.

«**Nous sommes, à la CFDT, européens et favorables à la libre circulation des salariés**», a insisté Hélène Deborde, secrétaire nationale de la FGA CFDT. «**Mais il est très important, à nos yeux de lutter contre les fraudes qui alimentent le scepticisme.**» Le problème n'est pas la présence, en France, de salariés européens mais le détournement de la loi par des entreprises qui exploitent ces salariés et créent du dumping social.

Depuis 2013, un partenariat s'est mis en place entre la FGA CFDT et Pod Krepa. Très concrètement, il se traduit par des échanges : des réunions d'information, avec des représentants de la FGA CFDT sont organisées en Bulgarie, pour expliquer leurs droits aux salariés bulgares. Ces rencontres permettent également de mieux connaître les conditions de travail de ces salariés détachés. Des tracts, en bulgare, sont distribués dans les régions agricoles pauvres du pays pour expliquer la législation européenne et française. Les sociétés comme Vadi Job leur font miroiter

des revenus importants. Mais la réalité est bien différente. Une fois enlevés les frais de déplacement, les repas et l'hébergement, il ne reste pas grand-chose. Parfois, pas même assez pour rentrer en Bulgarie.

La loi Savary Guittet a permis de renforcer les sanctions contre les employeurs qui ne respectent pas la loi. Elle instaure notamment la co-responsabilité de l'entreprise qui emploie les salariés. Elle permet aux organisations syndicales de porter plainte contre les employeurs qui ne respectent pas la loi.

La question des travailleurs détachés ne concerne pas que le secteur agricole. «**Le bâtiment ou la construction navale sont aussi concernés**», rappelle Louis Baron, secrétaire général de la CFDT Bretagne. «**Nous devons être optimistes**», explique-t-il prenant en exemple la question des salariés saisonniers.

Il y a quelques années, nous constatons de nombreux abus qui se réglent bien souvent aux Prud'hommes. Mais, à force d'information et de pédagogie, en direction des salariés pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits, mais aussi en direction des employeurs, les abus ont cessé.

La FGA CFDT attend un jugement du tribunal de Saint-Brieuc contre la société Cheritel, d'ici quelques semaines.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 3/09/2015



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Abattre les murs

À l'inverse du mouvement historique lancé à la fin des années 80, la Hongrie érige un mur à sa frontière avec la Serbie. Cette décision qui va à l'encontre des valeurs européennes trouve des partisans en France, au FN et à la droite des ex-UMP.

Les réfugiés qui risquent leur vie pour fuir la guerre. Il s'agit de femmes, d'enfants et d'hommes qui n'aspirent qu'à vivre en paix et non, comme voudrait le faire croire l'extrême-droite, d'envahisseurs.

Il faut répondre à cette détresse en les accueillant dignement et en trouvant, dans leurs pays, les conditions d'un retour à la Paix.

Ériger des murs ne résoudra rien. Au contraire. À court terme, cela peut flatter la partie la plus raciste de l'électorat. L'histoire ne retient que les noms des dirigeants politiques qui ont abattus les murs. Jamais de ceux qui les ont construits.

PS29

Chiffre de la semaine

9 millions

C'est le nombre de ménages qui voient, en cette rentrée, le montant de leur impôt sur le revenu baisser en moyenne de 300 euros.